

Plan d'actions en faveur du Tétrasyre

Compte-rendu des groupes thématiques pastoralisme et forêt du 2 juillet 2015 (FDC 05, Gap)

PRESENTS :

ACCA Lus-La-Croix-Haute : Cyril CARMEL
DDT 05 : Francine LEBER BOYER et Bénédicte FRIER-MARCIEN
FDC 04 : Cyril GENIN
FDC 05 : Pierre-Frédéric GALVIN
FDC 26 : Brice CHAUDERON
FDC 38 : Estelle LAUER
LPO PACA : Yves ZABARDI
ONCFS SD 04 : Marie-Dorothée DURBEC
ONCFS SD 05 : Stéphanie LIMON
ONF 04 : Daniel REBOUL
ONF 05 : Denis NORS
ONCFS DIR AMC : Isabelle LOSINGER
PN Ecrins : Cyril COURSIER
PN Ecrins : Ludovic IMBERDIS
PN Vanoise : Vincent AUGÉ
Région RA : Anne-Cécile PRAT
Réseau NATURA 2000 05 : Agnès VIVAT
SAPN : Michèle BRAUMANN
Secrétariat OGM : Marc MONTADERT et Thibaut COUTURIER
Syndicat mixte Massif des Monges : Ambroise MAZAL
UMR PACTE / FDC 38 : Bruno BARNOUD

ORGANISMES EXCUSES :

ASTERS
CA 74
CRPF PACA
CRPF RA
DDT 38
DDT 73
FDC 74
ONF DT RA
PNR Chartreuse
SEA 74

Introduction

Thibaut Couturier rappelle les grandes étapes du déroulement de l'évaluation du Plan Régional d'Actions Tétrasyre PRA TLY Alpes 2010-2014 et l'élaboration du futur Plan d'Actions 2016-2020. Après achèvement du **bilan d'activités** où l'ensemble des opérations conduites de 2010 à 2014 ont été recensées (rapport téléchargeable sur le site Web de l'OGM), l'évaluation à proprement parler est en cours. Elle mobilise deux volets : Une **évaluation quantitative**, basée sur des indicateurs quantitatifs et spatiaux, et une **évaluation qualitative**, qui s'appuie sur une enquête sociologique. La tenue des groupes thématiques à mi-parcours de l'évaluation quantitative a pour objet de **valider la démarche évaluative** en cours, de **discuter des indicateurs quantitatifs et spatiaux** mobilisés, et **recueillir les premiers souhaits quant aux perspectives** du futur PRA TLY. D'autres réunions interviendront à l'automne afin de travailler plus précisément sur l'élaboration du futur Plan d'Actions, en tenant compte des recommandations issues des évaluations. Un COPIL fin 2014/début 2015 validera le lancement du nouveau Plan d'Actions 2016-2020 élaboré.

Partie 1 : Présentation de la démarche évaluative

Thibaut Couturier rappelle les grands objectifs et intérêts de conduire une évaluation d'un programme. La démarche proposée dans le "*Guide méthodologique de l'évaluation accompagnée dans les Chambres d'Agriculture (septembre 2011)*" est retenue pour l'évaluation du PRA TLY. Un schéma illustrant le cadre conceptuel issu de ce guide est présenté. Thibaut Couturier insiste notamment sur la distinction entre les "**réalisations**" (ce qui a été fait dans le cadre du PRA TLY) et les "**résultats**" (les effets sur le Tétrasyre et les acteurs). Les cinq critères de jugement d'une évaluation sont rappelés : Pertinence, cohérence, efficacité, efficience et pérennité. Pour faciliter la compréhension, des exemples relatifs au Plan d'Actions sont repris.

Trois échelles d'analyse sont proposées pour cette évaluation :

- *Echelle 1 : Examen intra-actions* : Pour chacune des 24 actions du Plan, la **cohérence** (complémentarité/contradiction entre les objectifs opérationnels et moyens engagés), et l'**efficacité** (atteinte ou non des objectifs) en termes de réalisations et résultats, peuvent être analysés. Les chiffres retenus pour les moyens financiers et humains proviennent des déclarations des partenaires fournies lors des bilans annuels. Proposition est faite d'ajouter l'examen du critère d'**efficience** (rapport entre les moyens engagés et les résultats atteints). Pour procéder à l'analyse de l'efficacité, des indicateurs quantitatifs et spatiaux doivent être mobilisés. Thibaut Couturier présente la démarche mise en œuvre pour les obtenir. Il s'agira alors de compléter ceux déjà recueillis par les propositions des membres du groupe thématique. Pour certaines informations manquantes, un questionnaire sera proposé aux opérateurs du Plan.
- *Echelle 2 : Examen inter-actions* : La **pertinence** (réponse des actions aux besoins et enjeux identifiés) pourra être examinée. Il s'agira alors de rappeler les enjeux identifiés au départ et faire le lien avec les 24 actions définies (justification, priorités retenues...). Il serait souhaitable d'obtenir des indicateurs relatifs aux enjeux (menaces/pressions sur le Tétrasyre) pour mesurer leur évolution au cours du Plan d'Actions, et ainsi mieux définir les actions du futur Plan. Proposition est émise de mener une analyse par "thématique" également, en tenant compte des moyens engagés.
- *Echelle 3 : Evaluation qualitative* : L'enquête sociologique en cours devrait permettre d'interroger l'effet du PRA TLY en termes de **durabilité, pérennité** des actions menées.

Partie 2 : Approche par action (échelle 1)

Thibaut Couturier passe en revue les actions concernées par les thématiques pastoralisme et forêt une à une. Après rappel des principales réalisations et résultats, le schéma évaluatif est repris pour discussion, avant d'aborder les premières pistes de réflexion sur les perspectives à donner.

Action A1 - Hiérarchiser les espaces d'intervention en fonction des priorités de conservation et identifier les dispositifs financiers mobilisables :

Plusieurs rapports de hiérarchisation sur les principaux espaces à enjeux ont été produits au cours du PRA TLY. Une notice méthodologique (OGM, Avril 2015) vient synthétiser le déroulement et la mise en œuvre de cette action. Pour mesurer son efficacité en termes de résultats, il est proposé d'interroger les opérateurs sur la communication de cette hiérarchisation et dans l'affirmative, sur son utilisation éventuelle pour mieux cibler les actions mises en œuvre. Il pourra également être proposé un croisement entre les listes produites en début de Plan (unités pastorales) et la mise en œuvre d'opérations effectives sur le terrain. L'analyse de ces résultats évaluatifs renseignera sur les perspectives à donner à cette action. Des propositions techniques et stratégiques sont discutées. Ainsi, des besoins de simplification/lisibilité des tableaux produits semblent émerger, et les éventuelles mises à jour et compléments (ex : zones d'hivernage sur les unités pastorales) pourront être l'occasion de remettre à plat la méthode. Il pourrait être pertinent d'ajouter à la hiérarchisation un critère renseignant le niveau de menaces. Cependant, de telles informations pour les enjeux pastoraux (date montée en alpage, charge pastorale...) et forestiers sont encore manquantes. Enfin, en plus d'apporter une vision à l'échelle alpine (besoin de visibilité notamment pour les financeurs), l'outil doit aboutir à des concertations au niveau de massif ou d'unités spatiales pertinentes pour des gestionnaires locaux. Ces concertations passent par la mobilisation de l'expertise, via des réunions de travail adhoc de tous les acteurs connaisseurs de l'espace considéré (l'exemple de l'enjeu ski de randonnée est évoqué). Ces deux échelles d'analyse sont complémentaires.

Action A2 - Mettre au point une méthode standardisée de diagnostic/évaluation des habitats de reproduction :

Cette action est achevée, la méthode a été élaborée, testée, validée, complétée, puis publiée (article Faune sauvage en cours de publication). Des réflexions sur la manière de l'adapter aux habitats représentatifs des Alpes du sud sont en cours (les spécificités sont rappelées), avec des tests prévus cette année, notamment dans le Parc du Mercantour. La nouvelle méthode proposée ne pourra pas être opérationnelle dès cette année. Se posent les problèmes des personnes ayant effectué le Diagnostic avant ou après le passage de troupeaux, ceux qui ont une vision "pessimiste" ou "optimiste", les problèmes d'interprétation des classes de recouvrement, etc. Il pourrait également être intéressant de voir si les opérateurs ont relevé les informations sur les pratiques de gestion sur les mailles (codes P, T, D). Il est donc important de faire remonter ces informations autour des problèmes d'interprétation du Diagnostic pour le nouveau PRA TLY via un questionnaire envoyé aux opérateurs.

Action A4 - Vulgariser la méthode de diagnostic/évaluation et les expériences de gestion des habitats de reproduction :

Quelques graphes relatifs aux formations aux diagnostics des habitats de reproduction sont commentés. Une interrogation porte sur la faible représentation du nombre de personnes formées issues du monde pastoral. Il est donc proposé d'interroger les bases de données pour recueillir l'information sur les personnes ayant effectivement réalisé les diagnostics et mettre en évidence un décalage éventuel entre formés et pratiquants de la méthode.

26 alpages de référence ont été mis en place (dernière mise à jour datant de 2012). Les critères d'éligibilité reposaient sur la représentativité des types d'élevage par région bioclimatique, et sur la mise en place de diagnostics accompagnés de mesures de gestion en faveur du Tétrás. Un problème posé est l'adhésion des gestionnaires pastoraux qui peut évoluer dans le temps, certains se désintéressant du dossier. Ceci pose des problèmes de durabilité et la question est posée de savoir quelle suite donner à cette initiative. Les alpages de référence ont-ils vocation à être des espaces démonstratifs de mesures qui fonctionnent (espaces "vitrine"), et/ou des zones d'étude à long terme (type "alpages sentinelles") ? En termes évaluatifs, il est proposé de comparer des alpages où une animation est en place, avec d'autres où cette animation est absente pour mesurer les éventuels coûts/bénéfices. Ceci est particulièrement pertinent dans le cadre des nouvelles MAEC où l'animation ne sera pas financée.

Bon nombre d'opérations de cette action ont bénéficié de financements via le programme Agrifaune. L'interrogation sur une reconduction potentielle de ce programme en 2016 reste ouverte.

Un autre constat évoqué est le manque d'informations sur le Tétrasyre. Un travail sur l'habitat est mené, mais on a très rarement d'information sur son efficacité en termes d'utilisation des habitats et les tendances de populations. Or, il est important d'avoir des retours sur cette efficacité, notamment auprès des éleveurs. Ceci questionne donc sur les moyens à mettre en œuvre sur les espaces d'intervention (comptages etc).

Pour conclure, il est rappelé que l'ensemble des opérations de cette action constituaient une véritable boîte à outils (formations, mémento, cahier techniques, alpages de référence, mises en réseau) avec d'importants moyens mobilisés. Il est donc important de demander aux opérateurs leur perception sur l'utilité de chacun de ces outils (via questionnaire).

Action A6 - Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques :

Concernant le volet pastoral, cette action s'est principalement orientée vers la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les mesures agro-environnementales MAET.

La mesure Herb09, soit la mise en place d'un plan de pâturage à respecter, a été celle la plus contractualisée, essentiellement sur les alpages concernés par le dispositif Natura 2000. En dehors des zones Natura 2000, la DREAL Rhône-Alpes disposait de crédits permettant de contractualiser ce type de mesure sur quelques alpages (environ 5 pour la durée du plan d'actions). Plusieurs acteurs institutionnels ont fait remonter leurs attentes vis à vis du Tétrasyre lors de l'élaboration de la nouvelle PAC.

A compter de cette année, ces dispositifs sont remplacés par des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques PAEC accompagnés de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques MAEC. Les PAEC ont pour objectif de maintenir les pratiques agricoles ou d'encourager les changements de pratiques. La politique agricole est aujourd'hui décentralisée à l'échelle des territoires via les PAEC, obligeant les opérateurs concernés à se mobiliser à l'échelle de chacun d'entre eux. Deux mesures types sont mobilisables pour le Tétrasyre : la mesure "gestion collective" ou la mesure "Herb09" qui oblige au respect d'un plan de pâturage. Les sites Natura 2000 concernés par la présence de Tétrasyre ont intégré cet enjeu via la mesure Herb09. Pour les autres parties de territoires, la possibilité de contractualiser la mesure Herb09 dépend des financements que les collectivités peuvent apporter pour mobiliser les aides européennes (ex le Département de l'Isère).

L'évaluation de cette action devrait répondre à la question de savoir comment les enjeux Tétrasyre ont pu être intégrés dans les MAET et nouveaux dispositifs PAEC/MAEC selon les territoires. Une analyse plus précise de leur mise en œuvre sera évaluée au niveau de l'action A8 (cf ci-dessous).

Action A8 - Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les unités pastorales à enjeux :

L'un des objectifs recherchés était que les mesures mises en œuvre (mesures de gestion pastorale et travaux de restauration essentiellement) reposent sur un diagnostic des habitats de reproduction du Tétrasyre et un diagnostic pastoral. Cependant le tableau de suivi "Bilan des unités pastorales avec diagnostic des habitats de reproduction" complété en 2013-2014 concerne uniquement les unités pastorales où des diagnostics ont été effectués, et ne répond donc pas complètement à la question posée. Il s'agira donc d'interroger les opérateurs ayant mis en œuvre des opérations de gestion pastorale et travaux de restauration via un questionnaire afin de pouvoir comparer les situations où les Diagnostics étaient mobilisés en amont de celles réalisées sans Diagnostic préalable.

L'autre objectif visait à suivre la mise en place de mesures de gestion pastorales contractuelles. Il s'agit alors de suivre la contractualisation de mesures prenant en compte les enjeux TLY voire la mise en œuvre de mesures par d'autres procédés (accord gré à gré...). L'OGM ne dispose pas d'une information exhaustive de toutes les MAET contractualisées pendant le PRA TLY, il s'agira également de compléter cette liste. Il convient alors de distinguer les mesures prises spécifiquement pour le Tétrasyre (hors Natura 2000), de celles qui ont pris en compte le Tétrasyre (en site Natura 2000). Le recensement des MAET contractualisées permettra par la suite d'évaluer lesquelles n'ont pas été reconduites en MAEC et en analyser les raisons.

Action A10 - Mettre en œuvre les mesures de conservation, restauration et quiétude des habitats sur les espaces boisés à enjeux :

L'action n'est pas discutée par manque de représentants du monde forestier. Thibaut Couturier rappelle néanmoins les opérations prévues et les initiatives recensées pendant le Plan d'Actions. L'absence de moyens financiers semble le facteur à l'origine de la faiblesse des réalisations. Il conviendra de réfléchir aux suites à donner au volet forestier lors de l'élaboration du futur PRA TLY à l'automne.

Action A11 - Suivi démographique et suivi des habitats :

Bon nombre d'opérations (centralisation des données de comptages, diagnostics, actions de restauration...) étant déjà évoquées au-travers des autres actions, elles ne sont pas rediscutées ici.

Action A12 - Evaluer l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur les habitats de reproduction :

L'objectif initial de cette action avait une visée «macro-économique» : « Intégrer les perspectives d'évolution des pratiques pastorales dans la stratégie de conservation des habitats de reproduction ». Elle a été redéfinie lors d'une réunion SUACI / IRSTEA / FAI en Mars 2013 et visait alors à « Comprendre les conditions sociologiques d'appropriation, par les acteurs du monde pastoral, et de réussite des actions visant à préserver les espaces de reproduction du tétras-lyre ». La nouvelle fiche action n'a pas été validée et cette action est restée sans suite. Il sera évalué la pertinence de sa reconduction ou non dans le futur Plan.

Action A14 - Améliorer les techniques de conservation, restauration, quiétude des habitats de reproduction :

Les opérations de restauration sont recensées par l'OGM depuis les années 80. Un des objectifs du Plan d'Actions visait à agrandir les surfaces d'intervention, et réaliser des formes en mosaïques. Pour cela il était proposé de mutualiser certains moyens entre partenaires. Ces questions peuvent être abordées via un questionnaire auprès des opérateurs. La réponse de la végétation a été traitée lors de groupes de travail, avec l'appui d'une étude du Cemagref. Elle pourrait être enrichie par une approche tenant compte de l'entomofaune. Par contre, la réponse du Tétrás n'a pas pu être évaluée jusqu'à présent. Pour cela, il faudrait disposer d'espaces de travail de plus de 100 hectares où les conditions puissent permettre une amélioration certaine de l'habitat (pas trop sec pour reprise de la végétation). Un suivi télémétrique permettrait alors d'étudier les réponses spatiales des oiseaux.

Action A24 - Animer le plan et coordonner les actions :

Les réunions tenues au cours du Plan, et le nombre de participants sont présentés sous forme de graphes. Ils montrent notamment une forte mobilisation des partenaires jusqu'au terme du Plan, avec une mobilisation croissante dans les groupes de travail spécifiques. L'enquête sociologique devrait fournir des éléments d'évaluation de cette action. Pour des questions plus concrètes en termes organisationnels (fréquence, lieu des réunions, pilotage des actions...), un questionnaire pourrait être proposé aux opérateurs.

Partie 3 : A l'échelle du Plan d'Actions (échelle 2)

Il est rappelé l'intérêt de **mobiliser des informations relatives aux enjeux** : Pressions, menaces éventuelles sur le Tétrás. Plusieurs éléments ont pu être discutés tout au long de la réunion. Il a ainsi été soulevé le problème des charges pastorales trop importantes, entraînant de surcroît des problématiques de surpâturage particulièrement fortes dans le contexte sud-alpin. Les moutons ne pâturent plus dans les zones forestières, ils monteraient plus précocement dans les alpages. L'absence de chèvres dans les troupeaux et l'absence de travaux de réouverture manuelle par les bergers, l'urbanisation, les changements climatiques, le déplacement des transhumants vers les Alpes du Nord en lien avec les problématiques loup, l'absence de pâturage à 50m des lisières etc... sont autant de facteurs amplificateurs des phénomènes de fermeture/surpâturage. Il est également évoqué le problème de la transmission de la connaissance du fonctionnement des alpages entre bergers.

Il est donc proposé de recueillir des **éléments chiffrés sur ces enjeux** (notamment taille, origine des troupeaux, dates de montée, concurrence sur les espaces...). Les services pastoraux pourraient fournir des premières pistes. Il est également recommandé de consulter l'article issu de la Revue de géographie alpine

: "Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud" publié en 2014 par Laurent Garde, Marc Dimanche et Jacques Lasseur (téléchargement sur : <http://rga.revues.org/pdf/2405>).

Concernant le Tétrás, les données mobilisées jusqu'à présent pour exprimer les tendances sont obtenues sur des sites de référence et ne sont pas transposables aux échelles spatiales pertinentes pour mesurer les effets du plan (que ce soit l'échelle fine du site de travaux, ou l'échelle bien plus large d'un vaste ensemble géographique pour évaluer le résultat global du plan).

Pour conclure, les actions du Plan se sont concrétisées par de **nombreuses réalisations**. Mais très peu ont fait l'objet de résultats montrant des effets sur le Tétrás et/ou sur les groupes sociaux. Le futur Plan d'Actions devrait donc mettre l'accent sur **l'évaluation de l'efficacité des actions menées**. Ceci passe par des expérimentations conduites à grande échelle si l'on veut espérer une réponse mesurable des Tétrás. Concernant les groupes sociaux, le lancement d'enquêtes sociologiques auprès des usagers du territoire permettrait de mesurer les éventuels changements de perception des enjeux Tétrás.

Contacts

Observatoire des Galliformes de Montagne :

Thibaut Couturier, chargé de mission PRA Tétrás-lyre Alpes

☎ : 04.50.52.92.65

✉ : 04.50.52.48. 11

✉ : thibaut.couturier@asso-ogm.fr

Virginie Dos Santos, chargée de développement Alpes

☎ : 04.50.52.92.65

✉ : 04.50.52.48. 11

✉ : virginie.dossantos@asso-ogm.fr

DREAL Rhône-Alpes :

Mathieu METRAL

✉ : mathieu.metral@developpement-durable.gouv.fr

Région Rhône-Alpes :

Anne-Cécile PRAT

✉ : aprat@rhonealpes.fr

DREAL PACA :

Robin ROLLAND

✉ : robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr

Région PACA :

Franck QUENAULT

✉ : fquenault@regionpaca.fr

Annexe

Diaporama de présentation des groupes thématiques pastoralisme et forêt